

- englobent les commandes par correspondance;
- excluent les frais de fret jusqu'à la frontière;
- reflètent l'information plus précise de Statistique Canada sur la valeur des exportations canadiennes de gaz naturel et de pétrole brut par opposition aux données sur les importations américaines des mêmes produits;
- prennent en compte l'échelonnement et les frais d'escompte et de manutention; et
- intègrent au besoin divers autres ajustements liés à l'échelonnement, à la couverture et aux différences techniques d'évaluation.

À des fins d'homogénéité, la Direction des politiques économique et commerciale (CPE) nous fait savoir qu'elle préfère nettement que des données commerciales établies en fonction de la B.D.P. (plutôt que sur une base douanière) soient utilisées pour les allocutions, les communiqués et les autres documents d'information publique, surtout lorsque des données sur le PIB et sur la balance commerciale sont aussi citées et que des comparaisons sont faites. Toutefois, lorsqu'on fait une analyse des données commerciales au niveau d'un produit ou d'un secteur donné ou qu'on établit une comparaison entre divers pays (autres que les membres de la Quadrilatérale), il est approprié d'utiliser les données établies sur une base douanière puisque les données établies en fonction de la B.D.P. ne sont pas aussi détaillées. La personne qui utilise des données commerciales devrait toujours indiquer si ces données ont été établies en fonction de la B.D.P. ou sur une base douanière.